RT France visée par la loi anti Fake News de Macron et non-invitée à ses voeux à la presse lui répond vivement

04/01/2018 à 8h05



RT France visée par la loi anti Fake News de Macron et non-invitée à ses voeux à la presse lui répond vivement lors d'une émission spéciale de 25 minutes, assurant ne jamais avoir diffusé de fausses informations durant son mandat, avoir été conventionnée par le CSA, et rappelant que la chaîne emploie une majorité de journalistes français avec une carte de presse. Des intervenants se sont succédés tout au long de l'émission.
— RT France, 4 janvier 2018, 7h00